

Artmarket.com : Rapport financier annuel 2021, les capitaux propres à +50,67% de 19,8 millions d'euros à 29,8 millions d'euros, RN à +16,02 %, Artprice CA Internet record, NFT, Métavers

Artmarket.com, dans le cadre de son rapport financier annuel 2021, présente un bond de +50,67 % de ses fonds propres qui passent de 19 819 000 € à 29 862 000 €, sous notamment l'effet de la réévaluation du fonds documentaire d'Artprice by Artmarket, dans les conditions légales des articles 123-18 du Code de Commerce, de la norme IAS 16 et de l'article 31 (V) de la loi 20201721 du 29 décembre 2020 codifié à l'article 238 bis JB du Code Général des Impôts, avec une demande de rescrit fiscal acceptée définitivement par Bercy.

Artmarket.com précise par ailleurs à ses actionnaires que cette augmentation de +50,67 % de ses capitaux propres n'entraîne pas d'émission de nouvelles actions et constitue un renforcement très conséquent de ses capitaux propres.

L'action Artmarket.com, pour l'exercice 2021, a connu une croissance de +46,87 % de son cours, avec un volume de +354,46 % (passant de 3,4 millions de 15,81 millions de titres).

Le résultat net consolidé de l'exercice clos au 31/12/21 progresse de +16,02 % et se solde par un bénéfice de 927 K€ contre un bénéfice de 799 K€ au 31/12/20. Artmarket.com est donc très nettement bénéficiaire, un véritable défi avec les deux ans de pandémie de 2020/2021.

Au 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires annuel, après audit, a été retraité spécifiquement, compte tenu du changement de méthode comptable appliqué pour la première fois sur les abonnements depuis le 30/06/2021, et prend ainsi en compte l'impact de 4 173 K€ de variation des PCA (produits constatés d'avance) encaissés et qui ont, mécaniquement, un effet positif sur la trésorerie.

Cette nouvelle méthodologie de calcul du chiffre d'affaires n'a jamais fait l'objet de modification précédemment, et ce depuis la création de la société en 1997. Cette mise en œuvre s'applique pour la première fois sur les comptes de l'exercice 2021. En effet, la norme IFRS 15, remplaçant les anciennes normes de constatation et de rattachement du chiffre d'affaires lié à la clientèle des sociétés cotées sur le marché réglementé, est désormais en vigueur.

Artmarket précise que cette évolution réglementaire ne change strictement en rien les conditions générales de vente et d'utilisation, les conditions juridiques et techniques des contrats d'abonnements et de vente ainsi que les modes de règlement au comptant des produits et services, liant la société à sa clientèle.

De même, la trésorerie de l'entreprise et son modèle économique, basé sur un BFR négatif, demeurent exactement les mêmes, avec la nouvelle norme IFRS15.

Le chiffre d'affaires consolidé facturé sur l'année 2021 est de 8 121 K€, en hausse de +4,16% par rapport à l'exercice précédent (à méthode équivalente), malgré la perte de CA provenant des

partenariats, foires, salons, expositions, conférences, formations annulés partout dans le monde en raison de la crise sanitaire.

Cependant, le changement de méthode relatif à la comptabilisation des produits constatés d'avance sur le chiffre d'affaires a un impact négatif sur le CA de 379 K€ soit 7 742 K€, alors même que ce chiffre d'affaires est encaissé et a donc eu un effet positif sur la trésorerie.

Artmarket.com marque en 2021 son record de chiffre d'affaires Internet depuis sa création en 1997, pour la partie abonnements aux banques de données Artprice (hors PCA), et ce en dépit de la crise sanitaire mondiale qui a mis à genoux un grand nombre de business models et de secteurs économiques.

Cela se confirme par les connexions Internet gratuites ou payantes d'Artprice by Artmarket qui ont progressé en 2021 de 180 %, aidées en cela par l'Internet mobile pour la même période qui constitue plus de 93% des requêtes d'Artmarket.com.

Artmarket.com opère exclusivement sur le Marché de l'Art, en tant que Leader mondial de l'information sur ce marché. Il convient donc d'analyser dans ce rapport annuel financier l'état du Marché de l'Art en 2021.

En effet, selon l'AFP du 14 mars 2022 : « *Les ventes aux enchères d'oeuvres d'art, portées par l'art contemporain, ont atteint un nouveau record en 2021, à 17,08 milliards de dollars, soit une hausse de 60% par rapport à 2020 et de 28% comparé à 2019, selon le rapport annuel d'Artprice.*

Pendant deux ans, "la crise sanitaire a accéléré de manière spectaculaire la dématérialisation du marché de l'art. 87% des 6.300 maisons de vente suivies par Artprice disposent désormais de tout le back-office pour faire des enchères en ligne", dit à l'AFP Thierry Ehrmann, à la tête de cette société, leader mondial de l'information sur le marché de l'art. »

Les résultats 2021 confirment la maîtrise parfaite et l'amélioration des coûts d'exploitation, notamment sur les coûts de R&D qui sont très importants et la résistance du modèle économique d'Artmarket.com à des stress tests extrêmes.

Pour rappel, Artprice by Artmarket possède pour la deuxième fois (fait rare pour les entreprises cotées sur un marché réglementé) le label « Entreprise Innovante » qui est un label étatique, soumis à une stricte éligibilité, décerné par la Banque Publique d'Investissement (BPI).

Artprice by Artmarket, en 25 ans, a mis en place l'ensemble des process industriels permettant de limiter l'effectif à une moyenne inférieure à 50 personnes pour un groupe où l'intégralité des charges en 2021, avec Artprice Images®, demeurent inchangées jusqu'à 90 M€ de C.A. en incluant les charges découlant de l'extension de la Place de Marché Normalisée® aux enchères et à prix fixe d'Artprice.

De plus, Artmarket.com n'a aucun emprunt obligataire, ni de dette bancaire activée.

Pour information et fait très rare, Artmarket.com n'a jamais fait l'objet d'augmentation de capital en 21 ans, à la stricte exception des opérations de levées d'options réservées à ses salariés.

Ceci résulte d'une volonté affichée du Conseil d'Administration d'Artmarket.com et de son Président thierry Ehrmann de ne pas diluer les actionnaires, ni d'affaiblir le cours de l'action.

Le groupe Serveur, actionnaire fondateur, est toujours de très loin le premier actionnaire en capital avec 30,16 % et détient 45,78 % des droit de votes (famille Ehrmann non incluse). Aucun titre n'a été cédé depuis 2015, soit depuis 7 ans. Ceci traduit la confiance absolue et l'implication de son Président Fondateur thierry Ehrmann dans l'action Artmarket.com qui, pour information, est PDG sans être salarié, sans aucune rémunération de quelque nature que ce soit et il ne perçoit pas non plus de jetons de présence depuis 10 ans.

Enfin, Artmarket.com invite ses actionnaires qui désirent connaître l'historique de la société à prendre pleinement connaissance de son information réglementée et très détaillée dans son Rapport Financier Annuel 2021, notamment au niveau des paragraphes << Activité et événements importants survenus au cours de l'exercice >> et << Événements importants intervenus depuis la date de clôture, le 31 décembre 2021, et perspectives d'avenir >> <<Analyses des risques>> et << Informations complémentaires>> du rapport du Conseil d'Administration.

La version officielle, sous format ESEF (« European Single Electronic Format ») du présent Rapport Financier Annuel a été déposée auprès de l'AMF. Elle est également disponible sur : info-financiere.fr

Le document PDF du Rapport Financier Annuel 2021 est consultable sur le site Internet d'Artmarket.com et sur Actusnews.com

Le Rapport Financier Annuel 2021, incluant les honoraires des CAC et co-CAC ainsi que le rapport du Président sur le contrôle interne est disponible sur les liens suivants :

https://serveur.serveur.com/Press_Release/2022_communication_financiere.html

<https://www.actusnews.com/fr/soc/artmarket/documents>

Activité et événements importants survenus au cours de l'exercice 2021

En dépit de la crise économique sans précédent, provoquée par la pandémie, qui frappe le monde depuis 2020, le chiffre d'affaires Internet d'Artmarket.com s'affiche bien au-delà des objectifs.

Ce n'est pas le fruit du hasard et les raisons sont les suivantes :

- Depuis l'origine en 1997, Artprice by Artmarket anticipe la dématérialisation du Marché de l'Art. Cette dématérialisation est désormais la seule issue pour tous les acteurs du Marché de l'Art : Maisons de Ventes, galeries, musées, foires et salons, institutionnels, mais aussi, amateurs et collectionneurs... Il n'existe pas de retour en arrière possible.

Cette mutation sans pareille est d'autant plus spectaculaire que le Marché de l'Art, selon les différentes études d'Artmarket.com avec son département Artprice depuis des années, accusait un immense retard en matière de culture numérique, comme aucun autre secteur économique.

Selon Marc Lolivier, Délégué Général de la Fevad (Fédération du commerce électronique) dans Les Echos : "La crise pandémique a fait gagner 4 ans au développement de l'e-commerce".

Dans cette dynamique, en novembre 2021, les canaux de diffusion numérique et quotidiens d'Artmarket.com passent de 64 à 119 pays, traduits en continu en 18 langues lui permettant ainsi de pénétrer sur tous les pays émergents qui connaissent une croissance impressionnante sur le Marché de l'Art.

Le communiqué commun d'Artprice by Artmarket et Cision® (PR Newswire) :

« Artprice by Artmarket, dont l'actionnaire de référence est le Groupe Serveur®, pionnier de l'Internet depuis 1985 en Europe, et Cision® (PR Newswire) sont heureux d'annoncer l'extension de leur alliance unique au monde à 119 pays, pour la distribution de fils d'informations.

Ce partenariat, désormais étendu, confirme Cision comme le distributeur officiel d'informations et de contenus pour le Leader mondial de l'information sur le Marché de l'Art qu'est Artprice by Artmarket ».

Selon Frédéric Dumas, Vice-Président Sales de Cision France : « Cision accompagne les marques mondiales respectées dans le monde entier. Poursuivre et renforcer le partenariat avec Artmarket.com donne à Cision la possibilité d'être à la pointe de l'actualité du Marché de l'Art et de l'innovation dans le monde de l'art digital. »

Pour thierry Ehrmann, Fondateur d'Artprice et Président d'Artmarket.com : « Cette alliance déployée sur 119 pays nous permet avec Cision d'atteindre les pays émergents de tous les continents, qui ont déjà une avance considérable sur l'Occident concernant la crypto, la Blockchain et les NFTs. Cette alliance stratégique repose sur 21 ans de confiance et de pratique quotidienne entre Cision PR Newswire et Artprice by Artmarket. »

Depuis 120 ans, Cision a bâti peu à peu un réseau mondial de diffusion d'informations, reconnu par plus de 100 000 clients notoirement connus sur les marchés financiers. Cision est le Leader mondial du logiciel de RP & Influence.

Avec sa base de données de 1,6 million de journalistes et de médias, Cision diffuse une information qualitative sur l'ensemble des 5 continents.

L'accord est le résultat direct d'une longue relation de confiance qui s'étend depuis plus de deux décennies entre Artprice et Cision, deux leaders puissants sur leurs marchés respectifs.

- Validation de 100 % des collaborateurs, partenaires et fournisseur du groupe en mode dématérialisé :

Artmarket.com est adaptée à 100% au télétravail depuis 2004 (rapport RSE inclus dans le document de référence AMF), tant au niveau des ressources humaines que des moyens technologiques (firewall, onduleur, VPN cryptée, interco phonie et fibre/boîte entreprise) pour chaque salarié(e). Cette adaptation est la clé pour la continuité des services, sans perte de clientèle.

Un leader mondial ne peut réussir dans le télétravail que s'il possède la culture et les processus nécessaires qui ne peuvent s'acquérir que sur plusieurs années. Un groupe très fermé de sociétés possède l'ensemble de ces caractéristiques permettant notamment de rétablir les services et hiérarchies dématérialisées immédiatement.

De même, Artmarket.com, dans le cadre du plan Covid Entreprises pour le retour au présentiel en 2022, a sécurisé l'ensemble de ses différents bureaux par des analyseurs électroniques temps réel/extracteurs/vmc de CO2 et permet ainsi une protection optimale de ses collaborateurs.

Ce vaste chantier de 5 mois avec un budget conséquent est désormais opérationnel et aboutit à un taux de CO2 (dioxyde de carbone) mesuré inférieur à 700 ppm, ce qui correspond à une qualité d'air excellente selon la norme NF EN 13779 qui est une recommandation du Haut Conseil de la Santé publique. Cela constitue donc une valeur "cible" à atteindre par l'Organisation Mondiale de la Santé et le gouvernement français.

- Impact du passage des enchères sur Internet en 2021 :

Le passage des enchères sur Internet et le temps passé à domicile est en très nette augmentation. Cela se traduit par les internautes qui ont besoin, plus que jamais de données fiables et indépendantes, qu'ils retrouvent uniquement dans celles fournies par Artprice by Artmarket, pour participer aux enchères en toute sécurité, que ce soit en tant que vendeur ou acheteur, et s'informer sur le Marché de l'Art. La fréquentation des banques de données Artprice, en très nette hausse (record absolu sur 25 ans de statistiques), est un excellent marqueur.

Artmarket.com est à la base de la normalisation du Marché de l'Art et donc de sa dématérialisation à travers sa Place de Marché Normalisée® aux enchères et à prix fixe avec les brevets logiciels lui permettant de licencier les acteurs du Marché de l'Art.

Cette normalisation, initiée depuis 2001 par le rachat de Xylogic Suisse, fait l'objet d'une protection intellectuelle sur les pays clés.

Artprice by Artmarket, qui a racheté la SSII historique du Marché de l'Art Xylogic Suisse, a les briques logicielles pour proposer, dans différentes gammes de prix en prévision pour le 1er semestre 2022, des services payants en ligne qui, en quelques heures, permettront notamment aux petites et moyennes structures, aux marchands, galeries, antiquaires, Maisons de Ventes, etc... de basculer intégralement en ligne par la Place de Marché Normalisée® à prix fixe ou aux enchères d'Artprice et de produire leurs catalogues numériques et papier .

Le nombre d'annonces en ligne d'œuvres d'art sur la Place de Marché Normalisée est en augmentation constante. Avec Stripe, infrastructure de paiement pour le commerce en ligne, le client pourra encore plus simplement acheter ses œuvres sur le site Internet d'Artprice by Artmarket.

Le nombre d'annonces en ligne est en croissance. Plus de 70 000 œuvres sont en ligne : https://www.artprice.com/marketplace?p=1&sort=price_sorted_eur-desc (avec un prix moyen de 8 000 euros).

En 2021, Artmarket.com, qui est le DNS générique du Marché de l'Art, a amélioré son scoring de référencement qui capte naturellement les recherches sur le Marché de l'Art, la langue anglaise étant la langue du Marché de l'Art et mondiale. (12 premiers résultats naturels non sponsorisés sur 3,37 milliards de résultats sur Google.com avec la requête art market). Plus de 1200 DNS sont exploités par Artmarket.com, dont la sémantique pour chacun décrit le Marché de l'Art dans différentes langues. Ces DNS pointent sur les banques de données d'Artprice by Artmarket sans avoir recours à des campagnes souvent onéreuses et aléatoires sur des liens DNS sponsorisés.

Pour 2021, l'Art présente toujours une alternative de placement de plus en plus recherchée (en moyenne +7% par an sur une moyenne mobile de 20 ans selon l'indice Artprice 100 ®), face aux taux voisins de zéro qui laminent l'épargne.

Les chiffres et résultats d'Artmarket.com de l'exercice 2021 valident en tous points la stratégie de monnayer désormais tous les services et produits, permettant ainsi durant les deux ans de pandémie de passer de 4 707 552 en 2020 à 5 786 631 abonnés en 2022 soit 1 079 079 nouveaux abonnés aux réseaux sociaux qualifiés (FB, Twitter, LinkedIn ...), avec leurs modes comportementaux, dans le respect des textes en vigueur en France, en Europe et aux USA.

Artmarket.com est donc en ordre de bataille pour affronter 2022 sous les meilleurs auspices.

Perspectives 2022 & 2023

Depuis 25 ans, Artprice by Artmarket, Leader mondial de l'information sur le Marché de l'Art, analyse la structuration de ce marché à travers ses différents départements : histoire de l'art, banques de données, économétrie et statistiques, sociologie, économie, juridique et fiscal.

Dans ses événements futurs, pour 2022-2025, Artprice by Artmarket est au cœur de la révolution du Web3, des NFTs, des cryptomonnaies et du Métavers. Pour comprendre le Web3, une phrase simple résume tout : « Le monde était sur Internet. Avec le Web3, le monde est dans Internet ».

Selon thierry Ehrmann, Fondateur et PDG du groupe : « Artprice by Artmarket, depuis cinq ans, s'est emparée légitimement de l'impact des NFTs sur le Marché de l'Art car il s'agit bien de son cœur de métier historique qui sont les banques de données et la Blockchain ainsi que la normalisation analogique puis numérique du Marché de l'Art dont Artprice est l'auteur unique, avec une protection de ses codes sources au titre de la propriété intellectuelle, depuis 1999 ».

Il est possible que la Marketplace NFT ® d'Artprice by Artmarket puisse réaliser dans le futur un chiffre d'affaires extrêmement volumineux pour les raisons suivantes :

Pour rappel, un NFT (de l'anglais non-fungible token) ou jeton non fongible, est un fichier numérique qui représente un objet virtuel (tel qu'une image, une vidéo, une musique, des cartes de collection, des bandes dessinées ou une œuvre d'art) auquel est rattaché un certificat d'authenticité numérique. En d'autres termes, un NFT est un jeton cryptographique (ou certificat de propriété) enregistré sur une blockchain inviolable qui lui confère sa valeur initiale.

Dans le cas du Marché de l'Art, chaque NFT contient des caractéristiques propres et uniques comme la date de création de l'œuvre, son auteur, son propriétaire ou encore la description de l'œuvre. La personne qui détient le jeton NFT est par conséquent considérée comme le propriétaire de l'œuvre d'art sous forme numérique. C'est tout simplement le présent et l'avenir de tout le Marché de l'Art.

Selon une enquête de Harris, 11% des adultes américains auraient déjà (et seulement) acheté un NFT. Cela démontre incontestablement le réservoir d'acheteurs créateurs de nouveaux flux de revenus, ne serait-ce qu'aux USA.

D'ailleurs, les analystes de Jefferies, prestigieuse banque d'investissement américaine, visent même un doublement de la valeur des NFTs en 2022. Puis, en 2025, cette valeur pourrait dépasser les 80 milliards de dollars, alors que le Marché de l'Art pèse actuellement un peu plus de 10 milliards de dollars. C'est donc un très puissant relais de croissance pour ce Marché de l'Art qui change de paradigme.

Il est bon de rappeler que Jefferies est un broker particulièrement influent sur les places boursières, faisant partie du célèbre Fortune 100 regroupant les 1 000 plus grandes entreprises américaines classées par chiffre d'affaires.

Le PDG de Coinbase (capitalisation boursière de 73 milliards\$) affirme quant à lui que la vente de NFTs pourrait devenir plus importante que le trading de cryptomonnaies.

Enfin, la démocratisation ultime des NFTs d'art pour le grand public passe par les cryptomonnaies, rentrées désormais chez les grands émetteurs de cartes de crédit comme VISA (source CNBC).

Cette ambition est portée par le raisonnement suivant qui se décompose, d'une part, par une approche spécifique et unique de la Blockchain et des NFTs et d'autre part, par une analyse historique, sociologique et économique du Marché de l'Art.

La vision et la stratégie d'Artmarket.com se reflète dans le cadre de la sélection des meilleures actions NFT à surveiller sur les marchés Européen et US où Artmarket est classé en première position par IG, le numéro 1 du courtage en ligne sur CFD en France et dans le monde.

<https://www.ig.com/fr/strategies-de-trading/quelles-sont-les-meilleures-actions-nft-a-surveiller---220412>

Une approche spécifique et unique de la Blockchain et des NFTs :

Artmarket.com, dans la conception de son DAO « Decentralized Autonomous Organization » (organisation autonome décentralisée), va produire un « smart contract » (contrat intelligent) déployé sur la blockchain Ethereum. Artmarket sera rémunérée de manière récurrente pour chaque nouveau smart contract ou son renouvellement .

Le DAO d'Artmarket.com conçu de manière responsable, réunit à ce jour des règles immuables et transparentes qu'elle a codifiées scientifiquement depuis 25 ans pour régir de manière impartiale les règles du Marché de l'Art, qui est un des plus vieux marché du monde.

Le DAO d'Artmarket.com est transparent. Il repose de facto sur un cadre supra-national et fait l'objet de contributions des meilleurs historiens, juristes, scientifiques et économètres, recueillies durant ces deux dernières décennies.

Artprice, Leader mondial de l'information sur le Marché de l'Art , est l'auteur depuis 1997 de ses banques de données, qui font autorité dans le monde entier. Par sa fiabilité et sa réputation incontestée dans le Marché de l'Art, Artprice a la pleine capacité de devenir ainsi « l'Oracle » (source d'informations fiables qui permet d'intégrer des variables issues du monde réel, dans des contrats intelligents) dans la Blockchain d'Artmarket.com.

La légitimité d'Artprice en tant qu'Oracle se fonde sur la collecte auprès de 6300 Maisons de Ventes dans le monde, qui lui transmettent les données des résultats d'adjudications de ventes publiques.

Pour rappel, dans les communautés du Web 3.0, il est indispensable que l'Oracle fasse appel à des centaines de sources publiques, ce qui est exactement le statut d' Artprice et de ses 6300 sources publiques.

Artprice, en tant qu'Oracle, permettra d'ajouter les data de ses banques de données : résultats d'adjudications de ventes publiques ; données historiques, indicielles et économétriques de l'artiste et de ses œuvres ; traçabilité des œuvres etc.

Les data d'Artprice, en tant qu'Oracle entrant, font office d'autorité et de vérité. En fonction des informations fournies par Artprice, le « smart contract » se déclenchera ou non.

Nul doute qu'Opensea, Rarible, LooksRare, Nifty Gateway ou Superare, pour ne citer qu'elles, sont parmi les plateformes NFTs qui peuvent bénéficier immédiatement et pleinement d'une collaboration industrielle avec Artmarket.com, cette dernière apportant une caution incontestable et incontournable dans le monde depuis 25 ans sur le Marché de l'Art.

En effet, en partant sur l'exemple du Leader mondial OpenSea, qui réalise 90 % des échanges de jetons non fongibles (NFT) en janvier 2022, il affiche un chiffre d'affaires de 5,517 milliards\$ sur un marché global des NFTs pour le seul mois de janvier 2022 à un niveau record de 6,13 milliards de dollars, selon The Block Data Dashboard.

Cependant, OpenSea déclare lui-même que 80 % des émissions primaires de NFTs d'art sont susceptibles d'affecter des droits de propriété intellectuelle de tiers. Face à ce constat, Opensea a annoncé réfléchir à des solutions pour contrer ce fléau, et protéger les vendeurs et acheteurs.

C'est précisément dans l'émission primaire de NFTs d'art qu'Artprice by Artmarket peut réaliser un chiffre d'affaires et un bénéfice extrêmement conséquents.

Il faut préciser qu'elle est la seule sur le marché mondial, en prenant compte de tous les paramètres et données sous-jacents, à pouvoir véritablement répondre à la certification des émissions primaires des NFTs d'art, en tant que Leader mondial de l'information sur le Marché de l'Art et auteur depuis 25 ans de ses banques de données, qui font autorité dans le monde entier avec le plus grand fonds documentaire au monde de notes, manuscrits et catalogues de ventes depuis 1700, qui cautionne l'authenticité et la preuve historique de ses banques de données.

Artmarket.com a notamment identifié quelques sociétés dans le monde susceptibles d'accélérer et de sécuriser son imprimatur dans l'émission primaire des NFTs d'art.

Dans ce cadre, elle est notamment en discussion avec la société Logion.network :
<https://logion.network/>

La protection juridique de Logion offre une Blockchain publique mondiale opérée par un réseau décentralisé de juristes qui offre une protection juridique pour tous les actifs et transactions numériques. La Blockchain Logion propose les séquestres des actifs numériques, l'émission de certificats, la protection et la confidentialité des données critiques et bien évidemment la preuve horodatée par Officier Ministériel.

Une rencontre entre Elie Auvray, co-Président et co-Fondateur de Logion, et thierry Ehrmann, Président d'Artmarket.com et Fondateur d'Artprice, a libéré une parole qui a résonné en écho dans le Groupe Serveur et Artprice by Artmarket, dont le Serveur Judiciaire Européen, filiale désormais à 100 % d'Artmarket.com, a bâti un réseau similaire, à échelle européenne (et non mondiale), dans le protocole informatique X25 dans les années 90.

Par ailleurs, Artprice by Artmarket envisage la création de deux filiales dont l'une avec un leader européen de la numérisation, apportant un conseil de qualité et des outils adaptés tels que SIG (systèmes d'informations géographiques), logiciels de conception, photogrammétrie, cartographie, drone, lidar...

La seconde filiale envisagée, qui sera créée à partir d'Artprice Inc. USA, avec des token de gouvernance et un DAO spécifique est décrite dans le paragraphe « Nouveaux risques identifiés pour 2022, conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers ».

Artmarket.com étudiera chaque proposition, joint venture, entrée dans le capital, fusion/acquisition et donnera son aval si ces propositions ont du sens et perpétuent son éthique, à savoir l'information et la transparence du Marché de l'Art.

Au regard des différentes législations en vigueur en France comme en Europe (règlement MiCA Market in Crypto Assets), Artmarket.com, en vue de sa prochaine qualité de FinTech, étudie un enregistrement auprès de l'AMF en tant que prestataire de services sur actifs numériques (PSAN) au regard du règlement MiCA. En parallèle, une analyse de droit comparé, constant sur la législation américaine et européenne permettra à Artmarket.com et à sa filiale américaine de faire le meilleur choix, en tant que future FinTech.

Analyse historique, sociologique et économique du Marché de l'Art face à la révolution NFT :

La synthèse suivante d'Artmarket.com repose sur la lecture de milliers d'articles et d'études, de centaines d'interviews, de rencontres, de conférences, sur l'univers de la cryptologie, des cryptomonnaies, de la Blockchain, des NFTs et du Métavers.

Le Marché de l'Art, par la transparence de l'information où Artprice est le principal contributeur dans le monde depuis 25 ans, a connu une croissance en chiffre d'affaires global de +2700 % de 2000 à 2020.

Cette croissance du Marché de l'Art, qui était propre à l'Occident, est désormais déployée sur les cinq continents, avec l'explosion des médiums et l'arrivée de jeunes artistes qui, très rapidement, rentrent dans le Marché de l'Art avec une cote soutenue, dans un marché désormais efficient.

La principale question qu'Artprice étudie et suit avec attention est l'impact des NFTs sur le Marché de l'Art. Chacun de ses rapports annuels consacre aux NFTs un large chapitre, comme le dernier Rapport Annuel sur l'Art Contemporain, paru en octobre 2021 et son Rapport Annuel sur le Marché de l'Art mondial paru en Mars 2022 :

<https://fr.artprice.com/artprice-reports/le-marche-de-lart-contemporain-2021>

<https://fr.artprice.com/artprice-reports/le-marche-de-lart-en-2021>

Courant 2022, Artmarket.com publiera un rapport très complet sur les NFTs et leur impact sur le Marché de l'Art.

De par l'expérience de ses différents départements, Artprice confronte les NFTs avec le marché des multiples au XX^{ème} siècle (lithographies, estampes, sérigraphies, etc.).

Il existe une règle coutumière où la notion de multiples fragilise un artiste ayant déjà une certaine maturité par sa cote. Cela s'explique principalement pour une raison technique et scientifique : il n'est pas possible de maîtriser de manière certaine les tirages multiples.

De même, les multiples sont souvent considérés comme les parents pauvres du Marché de l'Art.

Il faut aussi savoir que le coût unitaire d'entrée d'une œuvre dans le Marché de l'Art est au minimum de 20 000€, en prenant comme critère la capacité d'acquérir une œuvre cotée et de pouvoir la revendre dans l'année en cours. En 2021, il faut acquérir une œuvre de 50 000€ minimum pour obtenir une liquidité de sortie sous un mois.

Les œuvres d'art NFT, par leur changement de paradigme, remettent en question toute l'économie traditionnelle du Marché de l'Art.

En effet, la révolution NFT dans le Marché de l'Art s'attaque à toutes les barrières propres aux mœurs et coutumes de ses acteurs et entraîne désormais fin 2021 l'approbation d'un large consensus, aidée en cela par les communautés d'artistes.

Pour la première fois, la Blockchain, avec l'inclusion de son « smart contract », permet, avec une certitude scientifique, de déterminer l'émission des « Non Fongible Token » (jetons non fongibles), ce qui instantanément donne une confiance au Marché de l'Art qui lève le tabou sur les multiples d'un artiste, susceptibles jadis de le fragiliser.

La révolution NFT ne s'arrête pas là. Elle s'appuie désormais sur des émissions certifiées numériquement, que nul ne peut détourner, grâce à la Blockchain, permettant ainsi à un artiste reconnu et coté d'émettre par exemple un grand nombre de NFTs formant une collection d'œuvres numériques d'après la narration propre à l'artiste.

L'artiste peut ainsi faire entrer de nouveaux collectionneurs dans son univers/métavers créant ainsi une interactivité avec ses collectionneurs. L'artiste peut désormais voir croître ses revenus, sa notoriété, sans pour autant écorner son image et sa relation avec les acteurs du Marché de l'Art.

Cette transformation radicale du Marché de l'Art va permettre de passer de 120 millions de collectionneurs actuels, avec un âge moyen de 54 ans, à plus de 900 millions d'acheteurs friands de NFTs, avec des profils sociologiques beaucoup plus variés dès l'âge de 20 ans.

C'est tout simplement toute une génération qui a toujours vécu avec le numérique, qui sait pertinemment que les NFTs d'art sont un produit recherché, rare, spéculatif, avec cette notion de hype et d'avant-garde ainsi qu'une reconnaissance sociale digitale et mesurée.

De plus, en 2022, les supports numériques sont omniprésents : écrans de Smartphones, de SmartTV dont l'OS est spécifiquement dédié à une galerie personnalisée de NFTs (par exemple Samsung), de tablettes, de computers, se comptent par plusieurs milliards. Ces écrans haute définition, avec désormais une très faible consommation de par les MicroLED avec des prix déflationnistes, inondent de plus en plus notre quotidien, que ce soit dans la sphère privée, professionnelle, dans les espaces publics, les aéroports, les centres commerciaux, etc.

Le NFT d'art est conceptualisé pour pénétrer dans le quotidien de chacun, dans une ultra démocratisation de l'Art, sans perte de rareté et de qualité. Les revenus générés par cette mutation historique sont d'ores et déjà spectaculaires comme le prouve le niveau d'adjudication de Beeple, alias Mike Winkelmann, à 69M\$ chez Christie's qui rivalise déjà avec les records historiques des œuvres physiques. Ces nouveaux revenus sont le fer de lance de ce nouveau monde.

De plus, ces nouveaux acquéreurs peuvent spéculer, d'une part sur l'œuvre où la liquidité des NFTs d'art sur les plateformes est sans commune mesure avec les multiples du siècle dernier, et d'autre part en prenant compte des variations des cryptomonnaies. C'est un facteur non négligeable qui ajoute au plaisir de l'accès à l'Art un gain conséquent.

De par son expertise du Marché de l'Art, Artprice by Artmarket a la capacité de faire émerger des milliers de communautés d'artistes cotés, venant entre autres de courants récents comme celui du Street Art par exemple dont les œuvres visuelles semblent être nées pour les NFTs, ou bien encore de courants plus verticaux comme celui des artistes performeurs jusqu'alors écartés du marché de masse.

Avec le smart contract d'Artmarket.com, l'artiste ou ses ayants droit et Artmarket.com percevront des revenus récurrents de l'œuvre NFT, de son émission primaire jusqu'aux différentes transactions sur le marché secondaire.

Artmarket.com amène sa caution de Leader mondial de l'information du Marché de l'Art avec son expertise, son extrême rigueur technologique et ses strictes conditions dans les métadonnées du smart contract, réunissant ainsi les conditions de la réussite de cette nouvelle révolution du Marché de l'Art.

Le DNS artpricecoin.com, déposé en Décembre 2017 ainsi que les marques correspondantes, démontrent la sensibilisation précoce d'Artprice by Artmarket à ce changement de paradigme, aux NFTs et cryptomonnaies.

Un parallèle culturel peut être établi avec l'industrie de la musique. Elle est d'abord restée longtemps confidentielle jusqu'à la capacité technique d'enregistrer et reproduire les sons sur des supports.

Cette avancée technologique a démocratisé la musique, multiplié à l'infini les possibilités d'écoute. Le nombre de musiciens tout comme le nombre d'amateurs de musique a littéralement explosé, en générant des flux financiers et des profits colossaux, au sein de ce qu'on appelle communément l'industrie musicale qui, en fin 2021, possède près d'un milliard d'abonnés payants, grâce au numérique.

Le changement de paradigme du Marché de l'Art avec l'arrivée des NFTs est a minima comparable. Cette mutation débouche sur un marché de masse, tout en restant élitiste.

À travers les échanges d'Artprice by Artmarket avec des artistes de renommée internationale et d'autres de différentes notoriétés, et/ou des ayants droits, il apparaît une demande très forte, mûrement réfléchie. La compréhension du potentiel du NFT dans la blockchain est immédiatement assimilé.

C'est un relais de croissance très puissant pour les artistes (778 000 artistes cotés et référencés sur Artprice by Artmarket) qui sont le noyau central sur lequel s'articule l'ensemble Marché de l'Art et qui vont désormais appréhender l'avenir de ce marché et le leur avec un biais très positif au sein de l'univers d'Artmarket.com, qui va se transformer progressivement en Metavers.

Pour plus d'informations sur ce chapitre, nous renvoyons le lecteur au rapport financier pour l'intégralité des événements survenus au cours de l'exercice mais aussi pour les événements postérieurs à la clôture des comptes de l'exercice.

A propos d'Artmarket.com :

Artmarket.com est cotée sur Eurolist by Euronext Paris, SRD long only et Euroclear: 7478 - Bloomberg: PRC - Reuters: ARTF.

Découvrir Artmarket avec son département Artprice en vidéo : <https://fr.artprice.com/video>

Artmarket avec son département Artprice furent fondées en 1997 par thierry Ehrmann, son PDG. Elles sont contrôlées par Groupe Serveur créé en 1987. Voir biographie certifiée de Who's Who In France© :

https://imgpublic.artprice.com/img/wp/sites/11/2021/11/Biographie_thierry_Ehrmann_2022_WhosWhoInFrance.pdf

Artmarket est l'acteur global du Marché de l'Art avec entre autres son département Artprice qui est le Leader mondial des banques de données sur la cotation et les indices de l'Art avec plus de 30 millions d'indices et résultats de ventes couvrant plus de 770 000 Artistes.

Artprice by Artmarket, leader mondial de l'information sur le marché de l'art, se donne l'ambition grâce à sa Place de Marché Normalisée d'être la première plate-forme mondiale en Fine Art NFT.

Artprice Images® permet un accès illimité au plus grand fonds du Marché de l'Art au monde, bibliothèque constituée de 180 millions d'images ou gravures d'œuvres d'Art de 1700 à nos jours commentés par ses historiens.

Artmarket avec son département Artprice, enrichit en permanence ses banques de données en provenance de 6 300 Maisons de Ventes et publie en continu les tendances du Marché de l'Art pour les principales agences et 7 200 titres de presse dans le monde. Artmarket.com met à la disposition de ses 5,4 millions de membres (membres log in/RS), les annonces déposées par ses Membres, qui constituent désormais la première Place de Marché Normalisée® mondiale pour acheter et vendre des œuvres d'Art à prix fixe ou aux enchères (enchères réglementées par les alinéas 2 et 3 de l'article L 321.3 du Code du Commerce).

Artmarket avec son département Artprice, possède le label étatique « Entreprise Innovante » décerné par la Banque Publique d'Investissement (BPI), pour la deuxième fois en novembre 2018.

Le Rapport Annuel du Marché de l'Art mondial 2021 publié en mars 2022 par Artprice by Artmarket : <https://fr.artprice.com/artprice-reports/le-marche-de-lart-en-2021>

Le Rapport Artprice 2020/21 du Marché de l'Art Contemporain par Artmarket.com :

<https://fr.artprice.com/artprice-reports/le-marche-de-lart-contemporain-2021>

Sommaire des communiqués d'Artmarket avec son département Artprice :

https://serveur.serveur.com/Press_Release/pressreleaseFR.htm

Suivre en temps réel toute l'actualité du Marché de l'Art avec Artmarket et son département Artprice sur Facebook et Twitter :

<https://fr-fr.facebook.com/artpricedotcom/> (5,5 millions d'abonnés)

<https://twitter.com/artmarketdotcom>

<https://twitter.com/artpricedotcom>

Découvrir l'alchimie et l'univers d'Artmarket et son département Artprice : <https://fr.artprice.com/video> dont le siège social est le célèbre Musée d'art contemporain Abode of Chaos d'après The New York Times / La Demeure du Chaos :

<https://issuu.com/demeureduchaos/docs/demeureduchaos-abodeofchaos-opus-ix-1999-2013>

<https://www.facebook.com/la.demeure.du.chaos.theabodeofchaos999> (4,5 millions d'abonnés)

L'Obs - Le Musée du Futur : <https://youtu.be/29LXBPJrs-o>

Contact : ir@artmarket.com